

C I L S S

Comité Permanent Inter États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel



PRISME

PROGRAMME RÉGIONAL D'INFORMATION ET
DE SENSIBILISATION MULTIMÉDIA
SUR L'ENVIRONNEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS 1995 ET PROGRAMME D'ACTIVITÉS 1996

Une campagne régionale d'information pour montrer à l'opinion publique et aux acteurs du développement qu'il est possible de restaurer l'environnement sahélien tout en améliorant les conditions de vie.

Janvier 1996

Programme d'Activités 1996

I - INTRODUCTION

Le Programme Régional d'Information et de Sensibilisation sur l'Environnement (PRISME), dans sa conception, a été adopté par la 24^e Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS par Résolution n° 3/CM/24/89.

Le PRISME a d'abord connu une phase-pilote de cinq ans, phase qui a conclu, en raison des résultats enregistrés, à la mise en oeuvre effective du projet (Résolution n° 6/29/CM/94).

L'année 1996 est celle du démarrage effectif des activités de PRISME.

Dans un premier temps, il s'est agi de formuler de manière définitive le dossier du projet et d'établir les contacts appropriés avec les partenaires de coopération pour la mobilisation des ressources financières indispensables au bon fonctionnement du projet.

Le PRISME, en raison de la spécificité de son champ d'action, se présente véritablement en projet transversal pour l'ensemble du système CILSS, un système qui a plus que jamais besoin d'actions de communication.

Ces actions visent notamment les objectifs ci-après :

- Meilleure prise de conscience des sahéliens des enjeux environnementaux grâce à une large sensibilisation sur l'environnement par le biais des mass média
- Accroissement quantitatif et qualitatif du volume des informations sur l'environnement dans les médias sahéliens et internationaux

- Formation thématique et sensibilisation des journalistes (séminaires, documentation) aux questions d'environnement et de sécurité alimentaire
- Mise en place d'un Système d'Échanges de Productions entre médias pour démultiplier les actions
- Création d'un Réseau des Journalistes de l'Environnement, noyau d'un vaste Mouvement d'opinion en faveur du Sahel
- Création de meilleures conditions de collaboration entre l'ensemble des projets du CILSS et les médias sahéliens et internationaux en vue de mieux informer l'opinion publique des activités de l'institution.

II - RAPPORT D'ACTIVITÉS 1995

Pour l'année 1995, il serait difficile de parler véritablement de Rapport d'activité pour le PRISME qui traverse encore une phase de reformulation et de transition.

Reformulation dans la mesure où après la phase pilote, il était apparu nécessaire de revoir le projet aussi bien dans sa conception que dans sa finalité. Ce qui a été fait et soumis à l'Atelier de Planification CILSS/Donateurs qui s'est tenu à Ouagadougou en février 1995.

Transition aussi en raison de contraintes administratives et financières qui ont fait que le PRISME, en termes d'activités, a fonctionné exactement avec les attributions du défunt Service de la Documentation et de l'Information (SDI) et non en projet.

De ce double fait, il serait plus indiqué de traiter des activités du Service de la Documentation et de l'Information. Au demeurant, même le personnel du projet est encore en cours de recrutement. Il ne pourra être véritablement opérationnel que courant février 1996.

Mais en attendant le démarrage des activités du projet PRISME, on peut rappeler les principales activités menées par la structure en place.

A - LA DOCUMENTATION

Eu égard aux tâches assignées au Centre de documentation, on peut citer ce qui suit :

- Au fur et à mesure que les documents sont reçus, ils sont triés, traités physiquement (enregistrement, estampillage) et c'est après qu'ils sont catalogués et indexés (traitement intellectuel) ;

- Rangement sur les rayonnages pour l'exploitation rationnel selon le plan de classement ;

- Renouvellement des abonnements aux différents quotidiens nationaux, aux revues scientifiques et techniques (environ 40 titres) ; les revues d'actualités (4 titres) ;

- Élaboration d'un catalogue de périodiques ;

- Envoi de la revue "*Reflets Sahéliens*" n° 22 aux destinataires habituels et aux organisations interafricaines et internationales ;

- Participation aux activités du Comité National RESADOC/BURKINA en tant que membre du bureau ; remplissage de bordereaux de saisie RESADOC pour l'alimentation de la base à Bamako ;

- Participation aux activités du Club Burkinabè CDS/ISIS (logiciel documentaire vulgarisé au niveau des unités d'information de la place par l'UNESCO).

SERVICES OFFERTS AUX UTILISATEURS

* Consultation sur place

Le Centre de documentation a enregistré pour l'année 1995 la fréquentation du personnel administratif et technique du Secrétariat Exécutif et ses différents projets ; en ce qui concerne les utilisateurs externes, 318 inscriptions pour toutes catégories socioprofessionnelles ont été faites (consultants, chercheurs, enseignants, étudiants, élèves).

* Prêts à domicile

225 fiches d'emprunt signalent la sortie de différents documents, de revues scientifiques et techniques. Des prêts week-end des revues et journaux d'actualité ont été consentis au personnel du Secrétariat Exécutif.

* Demandes d'informations

Des demandes d'informations à distance nous parviennent soit par courrier soit par téléphone. Nous avons essayé dans la mesure du possible de donner suite à toutes ces requêtes.

* Service Questions-Réponses

Notre rôle a consisté à orienter nos lecteurs vers certaines unités d'information de la place susceptibles de leur apporter un complément d'information selon leurs thèmes de recherche ; à mettre en contact les utilisateurs avec les différents experts du Secrétariat Exécutif pour des questions d'éclaircissement sur tel ou tel projet existant au CILSS.

Des recherches sur profil ont été faites à la demande de quelques utilisateurs du Centre de documentation notamment en ce qui concerne la lutte contre la désertification, la gestion foncière, la sécurité alimentaire en rapport avec les récentes campagnes agricoles.

*** Visites**

Le Centre de documentation a reçu la visite d'une mission japonaise "Action for Greening Sahel" basée au Tchad ; du représentant de l'ONG CARA du Mali et du représentant du Bureau d'étude et de conseil, BECIS, basé également au Mali.

*** Don spécial**

Dans le cadre de la collaboration avec les autres unités d'information, le Centre de documentation a reçu une cinquantaine d'ouvrages de la part du Centre d'Information pour le Développement (CID) et du Ministère français de la Coopération.

B - L'INFORMATION

Revue *REFLETS SAHÉLIENS*

Par manque de ressources adéquates sur le budget PRISME, nous n'avions publié que deux numéros sur les quatre prévus de la revue *REFLETS SAHÉLIENS*. Le premier numéro a été entièrement financé et consacré au Centre AGRHYMET à l'occasion de la célébration de son vingtième anniversaire. Le second numéro en cours de réalisation sera édité (janvier 1996) à la faveur de la mobilisation récente du financement des Pays Bas.

Médiatisation du Conseil des Ministres

Par notre entremise, la 30è Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, tenue à Nouakchott (Mauritanie) les 22 et 23 avril 1995, a été largement couverte par la presse mauritanienne et en partie par la presse internationale (Africa n° 1, Agence Panafricaine d'information, Voix de l'Amérique).

En plus de l'organisation de la couverture médiatique de ce Conseil, nous avions été sollicité pour les travaux d'organisation, de secrétariat et de rédaction.

Journée CILSS

La dixième Journée CILSS, célébrée le 12 septembre 1995 sous le thème "LES ÉNERGIES NOUVELLES ET RENOUVELABLES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SAHEL", n'a pas connu, comme par le passé, une participation active du Service de la Documentation et de l'Information.

Nous avons néanmoins appuyé le Coordonnateur du Projet Régional Solaire (PRS) dans la rédaction du projet de message du Président en exercice et dans la confection de l'Affiche commémorative de la journée.

Formulation du dossier de projet PRISME

En application de la Résolution n° 6/29/CM/94, le dossier de formulation du Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement (PRISME) a été réalisé.

Pour sa phase actuelle (1996-1998), les besoins de financement sont estimés à 921.507.300 FCFA. Des efforts appropriés sont à entreprendre en vue de la mobilisation effective de cette enveloppe budgétaire.

La fiche de projet du PRISME a été présentée et discutée à l'Atelier de planification des activités des Programmes majeurs politiques (Ouagadougou, 1er - 8 février 1995).

Il convient de déplorer le retard d'un an enregistré dans le démarrage des activités par rapport au Plan triennal du CILSS.

Appui dans l'organisation de diverses réunions

Sous l'égide du Centre AGRHYMET, s'est tenu à Niamey (Niger) en mai 1995 un Atelier régional sur le Suivi de l'Environnement. Et en juin, un autre Atelier consacré à la gestion des terroirs a été organisé par le CILSS, toujours à Niamey. En juillet, il s'est agi pour nous d'appuyer la Coordination du Projet CNUED dans l'organisation de la Conférence Régionale sur la mise en oeuvre de la Convention sur la Désertification (Dakar, 24 - 28 juillet 1995).

Pour ces trois manifestations, il a été fait appel à nos services à la fois pour la coordination de la couverture médiatique et pour l'organisation du protocole. Notre soutien a été aussi sollicité pour le secrétariat et pour la rédaction de certains documents desdits ateliers.

Enfin, nous avons participé à la réunion du Comité ad hoc chargé de la Stratégie de communication de l'Observatoire du Sahara et du Sahel, réunion tenue à Paris du 6 au 7 novembre 1995.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'année 1995 a hélas confirmé que la Communication est le parent pauvre du système CILSS. S'il est vrai que le processus de restructuration engagé concentre l'attention sur les problèmes de gestion administrative et financière, il est aussi vrai que l'institution doit faire savoir ce qu'elle fait et entretenir un réseau de relations tant au niveau du Sahel que de la Communauté internationale. Cela est non seulement utile, mais surtout indispensable.

Nous espérons que le recrutement du Conseiller en communication fera gagner à ce secteur stratégique un peu plus de considération afin qu'il puisse jouer véritablement son rôle.

Pour l'exercice écoulé, la structure, qu'on persiste encore à appeler "Service de la Documentation et de l'Information", en dépit d'une restructuration qui a radicalement révisé l'organigramme du CILSS, n'a véritablement pas bénéficié des moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission. "Le SDI" a fonctionné sans budget.

Cela a eu pour conséquence un ralentissement des activités. A quoi il faut ajouter le manque crucial de moyens de travail comme l'indique la situation d'indigence absolue du Centre de documentation, un centre qui ne dispose ni de matériel informatique pour la gestion de son fichier, ni même d'appareil de photocopie pour la confection des dossiers de presse et des bulletins de sommaire.

Pire, le personnel en place s'est trouvé confronté à une situation administrative et financière des plus délicates, situation marquée par le paiement irrégulier des salaires (avec des retards allant de trois à six mois !) et un manque quasi permanent de contrats de travail (établis chaque fois en guise de régularisation, c'est-à-dire en fin de période).

III - PROGRAMME DE TRAVAIL 1996

Pour l'exercice qui commence, l'activité du "Service de la Documentation et de l'Information" va se gérer à deux niveaux. D'une part, avec la mise en place du Noyau central, Un Conseiller en communication se chargera du marketing politique du CILSS, tandis que le Programme PRISME s'occupera de l'information et de la sensibilisation de l'opinion publique sur les problèmes d'environnement du Sahel.

Le Noyau central déterminera à temps opportun le programme de travail du Conseiller en Communication.

S'agissant du PRISME dont nous assumons la charge, le dossier de formulation du projet est déjà disponible, avec un plan de travail pour les trois années à venir. Ce plan comporte deux grands axes, à savoir d'une part la formation-sensibilisation des journalistes sahéliens et d'autre part la production de programmes multimédia sur l'environnement. Ces deux axes majeurs seront soutenus respectivement par un Réseau des Journalistes de l'Environnement et un Système d'Échanges de Productions que nous entendons mettre en place dès cette année.

Une fois l'équipe du projet en place, PRISME s'attèlera à la réalisation des résultats ci-dessous au cours de l'année 1996 :

R1. Sensibilisation des communicateurs sahéliens au fait environnemental et renforcement des capacités des médias sahéliens à informer et sensibiliser les populations sahariennes et la communauté internationale sur les problèmes de sécheresse et de désertification au Sahel.

R2. Promotion de l'information environnementale à travers un traitement plus régulier et plus pertinent des problèmes d'environnement dans les médias sahéliens.

R3 Cr éation d'un Mouvement d'opinion publique en faveur des problèmes de gestion des ressources naturelles et de lutte contre la d ésertification.

R4. Mise à la disposition des diff érents projets du CILSS de l'expertise du R éseau des journalistes de l'Environnement.

Atteindre ces r esultats implique évidemment la mise en oeuvre d'un certain nonmbre d'activités comme :

A1. Formation th ématique et sensibilisation des Communicateurs sahéliens aux questions de l'environnement à travers la tenue de séminaires et ateliers

A2. Publication de la revue REFLETS SAHÉLIENS

A3. Appui à la r éalisation du Magazine de T élévision REFLETS SAHÉLIENS

A4. Appui à la production d'émissions de Radio rurale en langues nationales

A5. Confection de dossiers de presse sur la gestion des ressources naturelles/lutte contre la d ésertification et la s écurité alimentaire

A6. Soutien à la r éalisation d'enqu ètes et de reportages sur le terrain

A7. Promotion des informations sur l'environnement et l'agriculture dans la presse sahélienne et internationale et vulgarisation de la Convention sur la D ésertification

A8. Appui technique aux organes de presse sahéliens afin de renforcer leur motivation au traitement de l'information environnementale.

A9. Cr éation d'un Système R égional d'Échanges de Productions Audiovisuelles.

A10. Soutien à la production de documentaires de sensibilisation sur la d égradation de l'environnement et la menace de d ésertification au Sahel.

Voir en annexe le d étail du programme d'activités.

IV - BUDGET

Le budget prévisionnel du projet PRISME pour l'année 1996 s'élève à **306.527.760 F. CFA** et comporte les rubriques ci-après :

- PERSONNEL :	35.031.200 FCFA
- FRAIS GÉNÉRAUX :	39.196.560 FCFA
- INVESTISSEMENTS :	41.800.000 FCFA
- INTERVENTIONS :	190.500.000 FCFA

Voir en annexe le budget détaillé du projet.

Il convient de préciser que le projet de budget ci-dessus est en net déséquilibre. En effet, sur des besoins de fonctionnement et d'équipement estimés à 306.527.760 F, seuls **45.550.000 F** ont fait l'objet d'annonces de contribution ; les Pays Bas pour un montant de 31.250.000 F et l'US AID pour 14.300.000 F.

Le financement complémentaire à mobiliser est de **260.977.760 F.**
(306.527.760 F - 45.550.000 F = 260.977.760 F)

LE PROJET DE BUDGET 1996

Code budget	Rubriques Budgétaires	Pays Bas	USAID	Besoins de financement	Total Budget
I	PERSONNEL				
10	Salaires et accessoires	16.296.000	12.300.000	180.000	28.776.000
11	Charges sociales	3.254.000	2.000.000	501.200	5.755.200
17	Frais de Formation et de recyclage (informatique, anglais)			500.000	500.000
					35.031.200
II	FRAIS GÉNÉRAUX				
201	Fournitures de bureau			1.000.000	1.000.000
202	Fongibles (informatiques et audiovisuels)			4.000.000	4.000.000
203	Eau et Electricité			3.000.000	3.000.000
204	Carburant et lubrifiant				PM
21	Abonnement et Documentation			1.000.000	1.000.000
22	Communications et Correspondances			3.000.000	3.000.000
23	Location bâtiment			1.200.000	1.200.000
24	Entretien et réparation (maintenance informatique et audiovisuelle + entretien bâtiment)			3.800.000	3.800.000
28	Autres Frais et services Extérieurs (Assurances-Groupes, Sécurité, Banques)	7.600.000			7.600.000
29	Dépenses diverses et Imprévues			14.596.560	14.596.560
					39.196.560

Code Budget	Rubriques Budgétaires	Pays Bas	USAID	Besoins de Financement	Total Budget
III	INVESTISSEMENTS				
32	Installation (Climatisation Courrier électronique, Fax)	2.300.000		400.000	2.700.000
33	Matériel et Mobilier de bureau (Photocopieur, Bureau Expert, salle Technique)			5.000.000	5.000.000
34	Logiciels Informatiques			400.000	400.000
35	Matériel de Transport				PM
39	Autres Investissements			33.700.000	33.700.000
	INTERVENTIONS (Activités)				41.800.000
IV					
40	Frais de transport			4.500.000	4.500.000
41	Frais de Séjour			7.000.000	7.000.000
42	Honoraires			63.000.000	63.000.000
45	Impression, Publication	1.800.000		10.200.000	12.000.000
46	Presse, Publicité			30.000.000	30.000.000
47	Formation, Sensibilisation			74.000.000	74.000.000
	TOTAL	31.250.000	14.300.000	260.977.760	306.527.760

BUDGET 1996 COMMENTÉ

1 - PERSONNEL

10 Salaires et Accessoires : il s'agit des salaires payés au personnel du projet conformément à la grille salariale en vigueur.

- Coordonnateur Régional du Programme 1.040.000 F x 12	=	12.480.000 F. CFA
- Expert Journaliste / Assistant du Coordonnateur 888.000 F x 12	=	10.656.000 F. CFA
- Secrétaire de Direction 350.000 F x 12	=	4.200.000 F. CFA
- Chauffeur-Planton 120.000 F x 12	=	1.440.000 F. CFA
		28.776.000 F. CFA

11 Charges sociales : des provisions à hauteur de 20 % des salaires sont à prévoir pour la couverture des différentes charges sociales.

28.776.000 F x 20		
-----	=	
100		5.755.200 F. CFA

17 Frais de formation : une enveloppe de 500.000 F est prévue pour faire face aux besoins d'initiation à l'informatique du personnel nouvellement recruté et au recyclage en Anglais pour les deux experts.

2 - FRAIS GÉNÉRAUX

201 Fournitures de bureau : il s'agit de prévoir les fournitures nécessaires au bon fonctionnement du projet, pour un montant de 1.000.000 F.

202 Fongibles : des provisions à hauteur de 4.000.000 F sont inscrites pour faire face aux différents consommables informatiques (disquettes, cartouches...) et audiovisuels (bandes magnétiques, cassettes, piles...) nécessaires aux activités du projet et au bon fonctionnement du Système d'Echanges de Productions.

203 Eau et Électricité : une contribution annuelle forfaitaire est exigée des différents projets pour la prise en charge de l'eau et de l'électricité consommées. Selon les estimations du Centre de Gestion, chaque projet doit prévoir la somme de 3.000.000 F pour ce poste important.

204 Carburant et Lubrifiant : il s'agit d'inscrire pour mémoire ce poste non encore mobilisable en raison du manque de moyen de déplacement du projet.

21 Abonnement et Documentation : cette rubrique est destinée à couvrir les frais liés à l'acquisition des journaux et documents nécessaires à l'information du projet. A cette fin, des inscriptions de 1.000.000 F sont prévues.

22 Communications et Correspondances : il s'agit essentiellement des frais de téléphone, fax, courrier électronique et de poste, frais pour la couverture desquels une somme de 3.000.000 F est destinée.

23 Location Bâtiment : tout comme pour le poste 203 (Eau et Électricité), il s'agit de charges communes à l'ensemble des projets du site de Ouagadougou, des projets qui doivent chacun contribuer pour 1.200.000 F au paiement des frais de location de l'immeuble les abritant.

24 Entretien et Réparation : il s'agit d'assurer la maintenance du matériel informatique et audiovisuel et du photocopieur d'une part et de l'autre de faire face aux besoins d'entretien des locaux. Pour l'ensemble, il est prévu un montant de 3.800.000 F.

28 Autres frais et Services extérieurs : ces frais d'un montant de 7.600.000 F concernent l'assurance-groupe à laquelle le personnel est soumis (6.569.974 F), le gardiennage du bâtiment et les frais liés aux opérations bancaires.

29 Dépenses diverses et Imprévues : un montant de 14.596.560 F, représentant 5 % du budget brut, est destiné à couvrir les charges non encore maîtrisées en raison du démarrage du projet.

3 - INVESTISSEMENTS

32 Gros travaux, Aménagements, Installations : des provisions d'un montant de 2.700.000 F sont faites pour faire face aux dépenses liées à la climatisation du bureau de l'Expert et de la salle technique, ainsi que pour l'acquisition d'un appareil de télécopie (fax) et la connexion du projet au réseau Internet (courrier électronique).

33 Matériel et Mobilier de bureau : il s'agit d'équiper le PRISME d'un appareil de photocopie (grande capacité) et de doter l'Expert d'un bureau de travail (bureau, fauteuil, chaises visiteurs), le tout pour un montant de 5.000.000 F.

34 Logiciels informatiques : une enveloppe de 400.000 F est prévue pour l'achat en cours d'année d'un logiciel de traitement de texte.

35 Matériel de transport : en raison du manque évident de moyens financiers du projet, il a été convenu de différer l'achat d'un véhicule. C'est dire que la présente inscription est juste faite pour mémoire (PM).

39 Autres Investissements : il s'agit principalement du matériel de base indispensable au bon fonctionnement du projet et qui comprend des équipements informatiques et audiovisuels pour un montant de 33.700.000 F. La décomposition est la suivante :

1 - Ensemble PAO Macintosh 8.000.000 x 1 =	8.000.000 F. CFA
2 - Macintosh PB 180 4/80 portatif + Accessoires 2.500.000 x 2 =	5.000.000 F. CFA
3 - Appareil de Photocopie Grande capacité 5.500.000 x 1 =	5.500.000 F. CFA
4 - Appareil Photo Reflex 135 Prof. + Accessoires 1.000.000 x 1 =	1.000.000 F. CFA
5 - Lecteur-Enregistreur de bande audio NAGRA E + Accessoires 5.000.000 x 1 =	5.000.000 F. CFA
6 - Lecteur-Enregistreur de cassette Prof. + Accessoires 700.000 x 1 =	700.000 F. CFA
7 - Unité de visionnement vidéo BETA 5.000.000 x 1 =	5.000.000 F. CFA
8 - Unité de visionnement vidéo BVU/UMATIC 4.000.000 x 1 =	4.000.000 F. CFA
9 - Unité de visionnement vidéo VHS 1.000.000 x 1 =	1.000.000 F. CFA
10- Table de lecture et de montage bande audio 2.000.000 x 1 =	2.000.000 F. CFA
11 - Duplicateur de cassettes Grande vitesse 2.000.000 x 1 =	2.000.000 F. CFA

4 - INTERVENTIONS (ACTIVITÉS)

40 Frais de transport : des estimations de 4.500.000 F sont faites pour faire face aux coûts des différents déplacements que l'équipe du projet serait amenée à effectuer au cours de l'année.

41 Frais de séjour : il s'agit des frais de prise en charge du personnel du projet à l'occasion des missions de travail que celui-ci serait amené à effectuer. L'enveloppe prévue pour cela est d'un montant de 7.000.000 F.

42 Honoraires : le principe de base de PRISME est de "faire faire." Autrement, en matière de productions radio et télévision notamment, PRISME s'appuie sur les structures nationales et locales avec lesquelles il signe des contrats de coproduction pour la réalisation des émissions et programmes d'information et de sensibilisation. Dans ce cadre, il est prévu des productions tournantes au niveau des 9 pays membres du CILSS (1 production annuelle par télévision nationale et 1 production trimestrielle par radio rurale). Le montant total de ces productions est estimée à 63.000.000 F et se décompose comme suit :

1 - Magazines T.V. REFLETS SAHÉLIENS		
5.000.000 x 9	=	45.000.000 F.CFA
2 - Programmes Radio rurale		
500.000 x 4 x 9	=	18.000.000 F.CFA

45 Impression et Publication : il s'agit essentiellement des frais de publication de la revue trimestrielle REFLETS SAHÉLIENS et des différentes charges liées à sa fabrication, à son routage et à son expédition aux abonnés. Pour l'ensemble, une estimation de 12.000.000 F, soit 3.000.000 F par numéro, est inscrite au budget du projet.

46 Presse et Publicité : en dehors de ses activités quotidiennes, le projet PRISME, en raison de son caractère transversal, doit assurer la couverture médiatique des activités officielles du CILSS (notamment celles des différents projets), mais aussi animer la célébration de la "Journée CILSS" et la médiatisation des Instances statutaires de l'institution. Il faut aussi prendre en compte le fonctionnement du Système d'Échanges de Productions et du Réseau des Journalistes de l'Environnement. Pour répondre à ces exigences, une provision de 30.000.000 F est indispensable.

1 - Réalisations spéciales (Journée CILSS, Concours, Instances Statutaires...)		
20.000.000 x 1	=	20.000.000 F.CFA
2 - Couverture médiatique des Activités officielles du CILSS		
10.000.000 x 1	=	10.000.000 F.CFA

47 Formation et Sensibilisation : cette rubrique, d'un montant de 74.000.000 F, vise la formation thématique des communicateurs sahéliens à la gestion des ressources naturelles et à la sécurité alimentaire. Il s'agit, à travers l'organisation de séminaires et d'ateliers, d'intéresser les journalistes à l'information environnementale, et de leur donner les outils de base pour un traitement plus pertinent et plus régulier de cette information jugée trop technique. Il est prévu pour cette année la tenue de deux séminaires régionaux (opportunités à la création du Réseau des Journalistes de l'Environnement !) et de trois Ateliers nationaux.

1 - Séminaire régional de sensibilisation des Journalistes

"PRESSE ET ENVIRONNEMENT"

25.000.000 x 1 = 25.000.000 F. CFA

2 - Séminaire régional de sensibilisation et de formation

"FEMME ET ENVIRONNEMENT AU SAHEL"

25.000.000 x 1 = 25.000.000 F. CFA

3 - Ateliers nationaux des Journalistes sur

"LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION SUR
L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE"

8.000.000 x 3 = 24.000.000 F.CFA

PRISME

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 1996

1- FORMATION

1er TRIMESTRE	2ème TRIMESTRE	3ème TRIMESTRE	4ème TRIMESTRE
Formulation Recherche de financement et Installation du projet	Atelier national de formation des journalistes du Burkina Faso	Atelier national de formation des journalistes du Cap Vert	Atelier national de Formation des journalistes de Gambie

PRISME
PROGRAMME D'ACTIVITÉS 1996
2 - PRODUCTIONS

1er TRIMESTRE	2ème TRIMESTRE	3ème TRIMESTRE	4ème TRIMESTRE
Réflets Sahéliens N° 23	Réflets Sahéliens N° 24	Réflets Sahéliens N° 25	Réflets Sahéliens n° 26
Formulation du Dossier de projet	Magazine TV Niger et Tchad	Magazine TV Mali et Mauritanie	Magazine TV Sénégal et Burkina faso
Recherche de financement	Emission Radio Rurale Burkina Faso, Mali, Sénégal	Emission Radio Rurale Gambie, Guinée Bissau, Cap Vert	Emission Radio Rurale Mauritanie, Tchad, Niger
Mise en place du Projet	Couverture médiatique du Conseil des Ministres	Constitution du Réseau des Journalistes de l'Environnement	
Démarrage des activités		11ème Journée CILSS Confection Dossier de presse, Affiche, Dépliant	Mise en place du Système d'Échanges de Productions